

Réf: Dossier 357821

Avis de constitution

SOCIETE « SAVANA FISH »

Siège Abidjan, Plateau, ABIDJAN-PLATEAU, 7 avenue
NOGUES Immeuble BSIC, 5ième étage 01 Boîte Postale
6079 ABIDJAN 01 (République de CÔTE D'IVOIRE), Lot 00,
Ilot 00

Aux termes de la DNSV et des Statuts authentiques en date du 22/10/2024 reçus par Me KOUAME Koffi Athanase, Notaire, enregistrés au CEPICI, le 23/10/2024, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « SAVANA FISH »

Objet : - production et commercialisation de poissons et tout autre produits halieutiques ;

Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles ;
- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée ;

Et généralement, toutes opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilières, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social Abidjan, Plateau, ABIDJAN-PLATEAU, 7 avenue NOGUES Immeuble BSIC, 5ième étage 01 Boîte Postale 6079 ABIDJAN 01 (République de CÔTE D'IVOIRE), Lot 00, Ilot 00

Dirigeant(s) M SILUE KOLOTCHOLOMAN (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2024-B13-11762 du 12/11/2024 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°69855/GTCA/RC/2024 du 12/11/2024

